



**2. Pour une
amélioration
des règles
internationales
l'Organisation
mondiale du
commerce**

Le Canada ayant une économie de taille moyenne dont la croissance dépend du commerce extérieur, sa prospérité actuelle et future repose sur l'ouverture des marchés mondiaux, la stabilité de l'environnement commercial et l'existence de mécanismes de règlement des différends fondés sur le droit plutôt que sur la puissance politique ou économique. Le fait d'appartenir à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aide le Canada à atteindre ces objectifs. Les 141 États membres de l'OMC supervisent l'administration et la mise en oeuvre des accords commerciaux multilatéraux et contribuent à l'application des règles qui régissent le commerce mondial. L'OMC reste la pierre d'angle de la politique commerciale canadienne et l'élément déterminant des relations du Canada avec ses partenaires commerciaux, ainsi que des accords et arrangements bilatéraux et régionaux auxquels il est partie.

Le Canada intervient aussi dans d'autres instances multilatérales qui influencent et orientent l'évolution internationale en matière de politique commerciale. C'est ainsi que nous participons activement aux réunions des principales puissances économiques qui composent le G-7/G-8 et des ministres du commerce de la Quadrilatérale (États-Unis, Union européenne, Japon et Canada), ainsi qu'aux travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), aux négociations en vue de la création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), aux délibérations de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et aux activités des institutions et organismes économiques de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Notre participation aux travaux de ces organisations et aux réunions informelles de ministres du Commerce nous permet d'influer sur l'élaboration de positions communes touchant les questions commerciales importantes pour le Canada.

Sur le plan de l'action intérieure, le gouvernement poursuit l'exécution d'un vaste programme de sensibilisation et de consultation des provinces et des territoires, des milieux d'affaires, des organisations non gouvernementales, d'autres groupes d'intérêts et de la population en général. Il offre aussi un site Web (www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac) où l'on peut trouver des renseignements sur les questions de politique commerciale et invite tous les intéressés à communiquer leurs observations sur les priorités et les objectifs des négociations.